Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/02/2022

LIDL rappelle Dessert de fruits



- Noms des modèles ou références concernés : **Pomme Abricot**
- Marque : **Saveurs de nos régions**
- **GTIN 20291495 Date de durabilité minimale 20/12/2024**
- Conditionnements : **bocaux en verre**
- Date début/fin de commercialisation : **du 21/12/2021 au 18/02/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Pomme Nouvelle-Aquitaine et Abricot rouge du Roussillon**
- Zone géographique de vente : **Régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'azur**
- Distributeurs : **Certains supermarchés Lidl. Voir liste jointe.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Une analyse a mise en évidence une teneur en Patuline supérieure à la limite autorisée par la réglementation européenne.**
- Risques encourus par le consommateur : **Patuline**
- Description complémentaire du risque : **La Patuline est une mycotoxine qui peut présenter un risque sanitaire en cas de consommation importante et répétée sur le long terme.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 18 avril 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800900343**
- Informations complémentaires publiques : **Les personnes qui auraient consommé le produit ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, des symptômes de diarrhée, vomissement et/ou crampe abdominale, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre